



Coalition d'ONG de femmes
à Tbilissi (Géorgie).

La force de l'idéal

Raisons impérieuses pour continuer à réduire la disparité entre les sexes

Malgré les progrès spectaculaires réalisés dans le domaine des droits des femmes au cours des trois dernières décennies, pourquoi devons-nous continuer à expliquer sans cesse qu'il est absurde de laisser la moitié de la population en marge de la société ? Pourquoi la route est-elle souvent longue entre les déclarations d'intention et leur mise en œuvre effective ? Le premier rapport du Secrétaire général évaluant la performance de l'OSCE dans l'accomplissement de ses engagements en matière de parité des sexes nous rappelle que le principal obstacle auquel nous nous heurtons ne réside pas tant dans l'opposition ouverte des dirigeants aux aspects de notre travail qui touchent à cette question que dans leur manque profond d'intérêt et de compréhension pour le rôle important qu'elle joue dans l'avènement d'une sécurité réellement globale.

PAR L'AMBASSADRICE METTE KONGSHEM

A l'époque où j'étais jeune diplomate à la délégation norvégienne auprès de l'Organisation des Nations Unies à New York, j'étais chargée de la Troisième Commission de l'Assemblée générale, qui s'occupe des questions sociales, humanitaires et culturelles. Les questions de parité des sexes figuraient en bonne place dans son ordre du jour. La première Conférence des Nations Unies sur la condition de la femme venait de se tenir à Mexico en 1975.

Venant d'un pays qui s'est toujours beaucoup préoccupé des questions de parité des sexes, j'estimais avoir de la chance d'arriver avec le bon « bagage » au bon endroit et au bon moment.

Depuis, des progrès considérables ont été réalisés en matière de parité des sexes dans de nombreux pays et dans les organisations internationales. Des stratégies pragmatiques, des lois, de nouveaux mécanismes institutionnels et des programmes d'éducation éclairent les esprits, changent les attitudes et accroissent la sensibilisation.

Au fil des années, j'en suis venue moi aussi à m'identifier étroitement à l'idée qui est à la base de la lutte pour l'égalité des chances entre les hommes et les femmes. Je la résume tout simplement à une question d'équité fondamentale, de justice et de droits humains essentiels.

Mais en plus, cela se justifie du point de vue économique. Donner aux femmes les moyens de jouer un rôle plus dynamique dans tous les aspects de la vie quotidienne procure à une société un « avantage compétitif » en assurant une stabilité et une sécurité durables, comme dans le cas de la Norvège et d'autres pays.

Telles étaient les réflexions qui me traversaient l'esprit lorsque, à l'automne 2003, j'ai lancé l'élaboration du Plan d'action de l'OSCE 2004 pour la promotion de l'égalité entre les sexes alors que je présidais le Groupe de travail informel sur la parité des sexes et la lutte contre la traite.

Pourquoi cette initiative était-elle nécessaire ? Après tout, on faisait déjà beaucoup de bonnes choses dans le cadre du premier Plan d'action pour les questions de parité des sexes lancé en 2000. Mon intention n'était pas de réinventer la

roue, mais de faire passer notre plan en matière de parité des sexes au niveau suivant. L'Organisation était dépourvue d'une stratégie globale propre à assurer une application systématique de mesures concrètes tout en servant à rendre les responsables comptables de leur application.

A force de détermination et de dur labeur de la part des délégations et du Secrétariat, nous sommes parvenus à un consensus sur une telle stratégie, qui est énoncée dans le Plan d'action de 2004 pour la promotion de l'égalité entre les sexes.

Moins de deux ans après l'adoption de ce document par le Conseil ministériel à la réunion qu'il a tenue à Sofia en décembre 2004, une nouvelle étape a été franchie en juin 2006 lorsque le Secrétaire général a consacré un tout premier rapport au Conseil permanent à la façon dont l'Organisation s'acquitte de ses engagements en matière de parité des sexes. Ce rapport s'inscrivait directement dans le prolongement des mesures d'application du Plan d'action et sera présenté tous les ans.

QUEL EST L'ENJEU ?

- Une organisation qui fait une place égale aux hommes et aux femmes fonctionne mieux dans tous les domaines. Dans le cadre des efforts que nous faisons pour reconstruire des sociétés après un conflit, renforcer les droits humains, lutter contre l'intolérance, régler des conflits gelés, prévenir les tensions et relever un ensemble complexe de défis sécuritaires, nous devons tirer parti de la créativité, de l'expérience et du talent des hommes comme des femmes.
- Si l'OSCE veut être fidèle à son approche globale et transdimensionnelle de la sécurité, elle a besoin de femmes comme dirigeantes, négociatrices et architectes de la paix. Nous devons tout simplement rejeter l'idée que l'objectif de l'égalité des sexes est une question isolée à aborder uniquement dans le cadre des activités liés à la dimension humaine.

C'est là que la pratique de la « prise en compte systématique de la question de la parité des sexes » joue un rôle crucial. Nous devrions scruter chaque décision officielle, chaque programme et projet de l'OSCE et chaque conférence et atelier et nous poser la question suivante : traite-t-il des besoins et priorités spécifiques des hommes comme des femmes ?

Concentrons notre attention sur les atouts particuliers des femmes. Nous devons commencer à voir dans les femmes plus que de simples victimes des circonstances. J'attends avec impatience le moment où l'on ne trouvera plus dans les descriptifs de projets l'expression standard « les femmes et autres groupes défavorisés ».

Un des points de référence du Plan d'action sur l'égalité entre les sexes est constitué par la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité de l'ONU sur les femmes, la paix et la sécurité, qui réaffirme le rôle central des femmes dans la prévention des conflits et les processus de reconstruction après des conflits – domaine dans lequel l'OSCE possède un avantage certain. Pour sa part, la Norvège, qui est pleinement consciente de l'importance d'une participation des femmes à toutes les formes d'activités de consolidation de la paix et de la démocratie, a adopté son propre plan pour l'application de cette résolution.

Profil de l'OSCE en matière de parité des sexes

Au 1er décembre 2005, les femmes représentaient à l'OSCE :

- 42 % de l'effectif total de 3428 membres du personnel ;
- 0 % des chefs de mission ;
- 3 des 13 chefs de mission adjoints ;
- 45 % du personnel d'appui (catégorie G) ;
- 39 % des administrateurs (P-1 à P-4, y compris les administrateurs nationaux sur le terrain et le personnel détaché par des gouvernements) ;
- 32 % du personnel contractuel recruté sur le plan international et du personnel détaché. Dans les missions de terrain, la proportion des femmes dans cette catégorie varie beaucoup, allant de 43 % en Bosnie-Herzégovine à 13 % en Géorgie ;
- 34 % de l'effectif total de 629 membres du personnel détaché ;
- 34 % de l'effectif total de 87 membres du personnel d'appui et administrateurs sous contrat en 2005. Cette année-là, 580 hommes et 159 femmes ont posé leur candidature à des postes contractuels de la classe P-5 ; et
- 12 % du personnel occupant des postes de cadre (P-5 et au-dessus ; chef et chef adjoint de mission ; chef d'institution). Ce pourcentage est supérieur au chiffre de 5 % à l'OTAN, mais il est loin de celui de 28 % à l'Organisation internationale pour les migrations et de 25 % au Parlement européen.

Source : premier rapport annuel d'évaluation du Secrétaire général sur l'application du Plan d'action de l'OSCE 2004 pour la promotion de l'égalité entre les sexes, publié en juin 2006. Ces statistiques ont été réunies par le Département des ressources humaines et la Section de la parité entre les sexes en vue de déterminer les principaux problèmes, d'améliorer les stratégies de recrutement et d'appeler l'attention des États participants sur la nécessité de proposer davantage de femmes pour les postes de rang élevé.

UN OUTIL QUI VIENT À POINT

On s'est beaucoup livré à l'introspection dans toute l'Organisation ces dernières années lorsque nous nous sommes efforcés d'en renforcer la pertinence et l'efficacité. Le mot « réforme » était sur toutes les lèvres. Nous avons fixé des priorités, défini une vision stratégique et amélioré notre façon de travailler dans un environnement sécuritaire changeant.

Je suis convaincue que la mobilisation de tout le potentiel des hommes comme des femmes fait partie intégrante de ce processus et que le Plan d'action sur l'égalité entre les sexes offre un outil opportun pour réviser notre façon de penser.

« Il est crucial que l'OSCE veille à ce que sa propre maison soit en ordre puisqu'elle aide les États participants à promouvoir l'égalité des chances entre les hommes et les femmes, » a déclaré un de mes collègues au Conseil permanent. Je ne peux que souscrire à cela.

Il nous suffit de regarder le nombre lamentablement faible de femmes aux postes de cadres et de responsables dans les structures de l'OSCE, ainsi qu'il est indiqué dans le rapport du Secrétaire général, pour nous convaincre de deux choses :

- nous – et cela englobe les États participants – devons

continuer à explorer d'autres méthodes pour trouver et nommer des candidates à des postes de responsabilité.

• Nous devrions aussi continuer à examiner comment notre Règlement du personnel pourrait être aligné sur les meilleures pratiques d'autres organisations afin de favoriser un environnement de travail tenant compte des différences entre les sexes et des politiques soucieuses de la famille.

En outre, si nous parvenons un jour à nous entendre sur des mesures pour renforcer le rôle du Secrétaire général, cela, à mon avis, donnerait à ce poste suffisamment de poids pour plaider en faveur des aspects opérationnels des questions prioritaires – y compris la promotion de l'égalité entre les sexes. Il en va de même dans le cas du personnel chargé des questions de parité des sexes au Bureau du Secrétaire général et dans celui des coordonnateurs pour cette question sur le terrain. Pour pouvoir changer véritablement les choses, ils ont besoin d'être investis d'une autorité accrue et d'être associés plus étroitement à l'élaboration de politiques et de programmes nouveaux.

Toutefois, ces mesures de réforme dans le domaine de la parité des sexes ne suffiront pas ; elles doivent être appuyées vigoureusement par une direction sensible à cette question aux échelons les plus élevés et je n'entends pas seulement par là le Secrétaire général. Les présidences, les cadres et les chefs de mission et d'institution doivent adresser des signaux clairs et positifs indiquant qu'ils souhaitent faire bouger les choses.

Pour commencer, les cadres, vu qu'ils sont comptables de l'application du Plan d'action, devraient à tout le moins se familiariser avec son contenu et veiller à ce que les préoccupations touchant la parité des sexes ne soient pas négligées au profit d'autres questions « plus pressantes » ou « plus importantes » lors de diverses réunions de haut niveau.

Je suis encouragée par les progrès qu'ont réalisés le Centre de prévention des conflits, le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme et le Haut Commissaire pour les minorités nationales en ce qui concerne l'intégration des préoccupations relatives aux femmes dans leurs activités. Ils ont montré la voie grâce à un certains nombres d'activités et d'idées fort intéressantes, qui sont exposées dans le rapport du Secrétaire général.

UN DOCUMENT VIVANT

Moins de deux ans après l'adoption du Plan d'action, il est bien entendu trop tôt pour s'attendre à des changements stratégiques spectaculaires dans l'Organisation. Compte tenu de nos capacités et de nos ressources limitées, que pouvons-nous faire, nous les États participants, pour aider les équipes chargées des questions de parité des sexes au Secrétariat et sur le terrain, qui font le maximum pour s'acquitter de leur part des responsabilités dans le cadre du Plan d'action ?

Je pense qu'il incombe à chacun d'entre nous de faire avancer la question et de lui faire gagner du terrain. Si nous voulons montrer combien nous prenons nos tâches à cœur dans le domaine de la parité des sexes, nous devrions mettre à la disposition de l'Organisation les ressources et les outils nécessaires pour faire du Plan d'action un document vivant.

Lors de nos débats au Conseil permanent, nous ne

devrions pas négliger les aspects de la dimension économique et environnementale et de la dimension politico-militaire qui touchent à la parité des sexes. Nous devrions tenir compte de ce facteur lors de l'élaboration de stratégies concernant des conflits ainsi que de projets et de programmes concrets. Si l'OSCE décide de se lancer dans une réforme du secteur de la sécurité, ainsi qu'il a été proposé récemment, nous devrions veiller à ce que la parité des sexes ne soit pas laissée de côté.

Il est dans la nature des thèmes complexes que le verre est souvent considéré en même temps comme à moitié vide et à moitié plein. La bonne nouvelle est que l'application par étapes du Plan d'action sur l'égalité entre les sexes a déclenché un vaste processus de prise en compte systématique de la parité des sexes dans l'ensemble des structures de l'OSCE, appuyé par un programme de formation renforcé. On s'accorde à reconnaître que les questions de parité des sexes ont finalement été placées sous les projecteurs. J'attends avec intérêt le prochain rapport du Secrétaire général qui, je l'espère, adoptera une approche plus analytique.

Le fait que les préoccupations des femmes figurent maintenant en bonne place dans l'ordre du jour de l'OSCE laisse bien augurer de l'avenir. Cela me fait penser aux paroles du médecin et humaniste Albert Schweitzer qui a dit ceci : « la force de l'idéal est incalculable. A regarder une goutte d'eau, on n'y voit trace de force. Mais qu'elle pénètre dans une fissure de rocher, et s'y congèle, elle fera sauter le rocher. »

Le début de l'application du Plan d'action de l'OSCE sur l'égalité entre les sexes constitue une telle « fissure de rocher ».

Mette Kongshem, Ambassadrice et représentante permanente de la Norvège auprès de l'OSCE depuis septembre 2002, a présidé le Groupe de travail informel de l'OSCE sur l'égalité entre les sexes et la lutte contre la traite en 2003-2004.

Sa première affectation diplomatique a été à New York à la Mission permanente de la Norvège auprès de l'Organisation des Nations Unies. Elle a fait fonction ensuite de conseiller à l'ambassade de Norvège à Washington, D.C., et d'Ambassadrice en République tchèque (1996-1999).

Parmi les autres postes qu'elle a occupés en Norvège figurent ceux de Ministre adjointe du commerce et des transports maritimes (1981-1983) et de Directrice générale chargée des affaires européennes et nord-américaines au Ministère des affaires étrangères (1999-2001).

L'Ambassadrice Kongshem est titulaire d'une licence de sciences politiques ainsi que de langues et littératures française et nordique de l'université d'Oslo. Elle a également étudié au Collège de défense de l'OTAN et au Collège de défense norvégien.





Les femmes arméniennes peinent à se faire une place en politique

Pour les femmes dans les sociétés en voie de modernisation, s'imposer en politique est plus facile à dire qu'à faire, en particulier dans les pays qui privilégient le patriarcat. C'est le cas en Arménie, en dépit du lot d'avantages dont bénéficient traditionnellement les femmes : elles continuent d'avoir le même accès que les hommes à l'éducation, dirigent de nombreuses organisations non gouvernementales et sont, c'est un fait reconnu, le « ciment » qui maintient l'unité familiale, tout en contribuant également considérablement à la vie économique arménienne. Pour tenter de remédier à ce paradoxe, l'OSCE et ses partenaires se sont engagés dans des activités visant à inciter les femmes à appliquer leurs aptitudes à diriger sur la scène politique.

**PAR BLANKA HANCILOVA ET
TATEVIK MELIKYAN**

Améliorer la condition de la femme en Arménie est, comme dans de nombreux autres pays, une tâche ardue. Les personnes qui occupent des postes à responsabilités – essentiellement des hommes – ont tendance à considérer de façon condescendante l'objectif de l'égalité des droits. Selon une idée très répandue dans cette démocratie toujours fra-

gile, d'autres problèmes plus urgents méritent d'occuper le devant de la scène. Plus dérangeant encore est le fait que non seulement des hommes, mais également des femmes considèrent la « parité des sexes » comme un faux problème.

« La plupart des gens pensent que nier l'existence de la discrimination fondée sur le sexe, que ce soit au niveau de la famille ou de la société, fera disparaître le problème », explique Nora Hakobyan, la responsable du Conseil des femmes républicaines, une ONG arménienne hautement respectée.

Bon nombre de ses collègues conviennent que le désintérêt flagrant du grand public pour les questions liées aux spécificités de chaque sexe est un facteur qui contribue encore davantage qu'une structure de gouvernement insensible à ces questions à rendre les femmes largement invisibles dans le processus politique.

Mme Hakobyan est convaincue que des débats ouverts, suivis de mesures correcti-

Photos pages 21 à 23 :
Centre pour les droits des
femmes à Echmiadzin
(Arménie).



ves actives, contribueront pour beaucoup à faire passer le sujet dans le domaine public. « Actuellement, toutefois, il n'existe tout simplement pas suffisamment d'initiatives qui se portent à la rencontre des femmes elles-mêmes », explique-t-elle.

Certains défenseurs des droits des femmes se remémorent avec nostalgie les « mérites » de l'ancien système soviétique dans lequel la « question des femmes » avait été déclarée « réglée » en intégrant les femmes dans la structure politique par le biais de quotas établis. D'autres ne partagent pas cet avis, faisant valoir que, dans les faits, les pratiques et les attitudes discriminatoires ont persisté à l'arrière-plan.

Les deux côtés sont toutefois d'accord sur un point : quinze ans après l'indépendance, l'Arménie doit encore mettre en place un mécanisme efficace qui témoignerait une fois pour toutes d'une volonté politique déterminée à faire en sorte que les femmes, qui représentent plus de la moitié des trois millions d'habitants du pays, ne soient pas exclues du processus d'élaboration des politiques et décisionnel.

Bien qu'un plan d'action national détaillé, s'étendant sur six ans, ait été lancé en 2004 pour améliorer la condition de la femme, et bien qu'il existe un cadre juridique rigoureux pour l'égalité des droits, les choses ont relativement peu changé en pratique. Regardez ces chiffres :

- Sur 16 ministres, un seul, le Ministre de la culture et de la jeunesse, est une femme ;
- Sur 58 vice-ministres, quatre seulement sont des femmes,
- Sur 131 parlementaires, députés à l'Assemblée nationale, six seulement, soit 5 % du total, sont des femmes ;
- La situation n'est pas très différente au sein des organes d'administration locale : seuls 4 % des maires des localités et 5 % des conseillers de village sont des femmes ;
- Aucune femme n'a jamais été nommée au poste de gouverneur — dix sièges en tout — ou à celui de vice-gouverneur depuis la création des organes d'administration régionale et locale en 1996.

C'est ce profil de la participation – ou de l'absence de participation – des femmes arméniennes à la politique que les partenaires internationaux du pays ont qualifié « d'alarmant ».

Beaucoup estiment que cette image faussée risque de le

devenir encore plus alors que les hommes continuent de chercher un emploi à l'étranger et que la proportion des femmes au foyer continue de croître, leur laissant peu de temps pour des initiatives personnelles.

Jemma Hasratyan, qui est à la tête de l'Association arménienne des femmes universitaires, affirme que « l'attitude passive des femmes en ce qui concerne la participation à la politique peut s'expliquer à la fois par le niveau généralement faible de culture politique démocratique de la société et par le manque de compétences politiques et d'expérience des femmes en la matière ».

UNION DES FORCES

Dans le cadre d'une collaboration largement acclamée entre des organisations internationales et leurs partenaires locaux, le Bureau de l'OSCE à Erevan et le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM) se sont associés en août et en septembre 2005 avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et la Coalition arménienne pour la paix afin d'encourager les femmes à s'intéresser activement aux affaires politiques, en commençant par les élections municipales à l'automne 2005.

Quelque 250 femmes, réparties en groupes de 21 participantes, ont pris part à l'un des 12 séminaires d'une durée de deux jours à Erevan et dans dix autres régions. Onze formateurs arméniens ont été soigneusement sélectionnés pour enseigner l'art de diriger, la constitution d'équipes et la mobilisation des communautés, l'accent étant mis en particulier sur les processus électoraux locaux et la législation en la matière.

Comme la plupart des femmes étaient membres d'ONG ou provenaient du secteur de l'éducation, la qualité des débats, comme l'intérêt témoigné, étaient élevés, en particulier dans la catégorie d'âge de 45 ans et plus.

Les séminaires ont révélé un obstacle majeur qui empêchait les femmes de se porter candidates à des fonctions publiques.

« Il était intéressant de constater que la plupart des participantes ne croyaient pas en des élections libres et équitables », explique Nora Hakobyan, qui a coordonné les activités de formation. « Deux camps étaient en présence : les sceptiques, qui estimaient que le processus de scrutin



n'était pas du tout tributaire de leur participation, et celles qui voyaient en leur participation l'expression d'un engagement civique constructif. Les formateurs ont organisé un dialogue stimulant entre ces deux groupes. »

Bien que la formation ait donné des résultats relativement modestes, 21 femmes s'étant présentées aux élections locales et, parmi celles-ci, neuf ayant été élues, les promoteurs du projet ont estimé qu'il s'agissait-là d'un début satisfaisant. En outre, plusieurs des participantes à la formation ont rejoint des équipes de campagne et des comités électoraux.

Aspect plus important, déclare Jemma Hasratyan, des sondages effectués par son ONG indiquent que l'idée de femmes cherchant à participer plus activement à la vie publique est désormais considérée d'un œil plus favorable qu'auparavant.

LONGUEUR D'AVANCE

Deux scrutins importants – les élections législatives en mai 2007 et l'élection présidentielle en 2008 – devant avoir lieu sous peu, il est indispensable que l'Arménie prenne une longueur d'avance pour préparer le terrain à des élections équitables, transparentes et démocratiques avec une liste de candidats caractérisée par un meilleur équilibre entre les sexes.

Dans le cadre de leur contribution, le Bureau de l'OSCE à Erevan et ses partenaires internationaux élaborent actuellement une fiche d'information énonçant les engagements de l'Arménie en matière de parité des sexes et les bonnes pratiques dans le domaine de l'intégration d'un souci d'égalité entre les sexes, qui sera utilisée comme outil de sensibilisation.

Le Bureau de l'OSCE prévoit également d'organiser un séminaire d'une durée de deux jours sur l'élaboration de budgets tenant compte de la problématique hommes-femmes pour les députés de l'Assemblée nationale et le personnel des principaux ministères. Le Bureau continuera de travailler avec le PNUD sur son projet visant à accroître le rôle des femmes dans le cadre des élections, en tant qu'électrices comme en tant que candidates.

« Je pensais jusqu'à présent que je ne devais pas m'impliquer dans les partis politiques car je craignais d'y perdre la face », explique Nora Hakobyan. « J'avais tort. Je réalise



maintenant — et j'espère que d'autres le feront également — que c'est au contraire l'occasion pour nous les femmes de faire connaître nos besoins. Nous avons beaucoup de retard à rattraper par rapport aux indicateurs plus favorables de nos voisins en matière de parité des sexes. »

En effet, beaucoup est en jeu si trop peu de femmes arméniennes s'emploient à promouvoir l'agenda en matière de parité des sexes, qui englobe toute une série de tendances socio-économiques inquiétantes allant d'un taux de chômage élevé et d'une rémunération inégale jusqu'à la traite des femmes et à la violence domestique en passant par des informations discriminatoires dans les médias et la non-prise en compte des besoins des femmes rurales.

« La communauté internationale fait ce qu'elle peut pour permettre aux fonctionnaires, aux personnalités politiques et au public de mieux comprendre ces problèmes et pour améliorer notre capacité à les résoudre », déclare Mme Hakobyan. « L'étincelle est allumée par nos partenaires internationaux mais c'est à nous, les Arméniens, de nous enflammer et de prendre les mesures qui s'imposent. »

Blanka Hancilova (à droite) était directrice du programme de démocratisation auprès du Bureau de l'OSCE à Erevan de février 2004 à octobre 2006. Tatevik Melikyan (à gauche) a travaillé sur des questions de démocratisation au Bureau de l'OSCE à Erevan et elle est aujourd'hui coordinatrice du programme sur la société civile à la Fondation d'assistance de l'Open Society Institute en Arménie.



Le travail en réseau fait merveille

Les femmes de carrière libérale en Asie centrale et dans le Caucase du Sud

Il est de fait que la principale source de connaissance spécialisée en matière de promotion de l'égalité des droits et des chances entre les femmes et les hommes dans de nombreux États émergents est constituée généralement par les consultants venant de démocraties bien établies. Ce transfert de connaissances est incontestablement enrichissant et nécessaire, mais il ne débouche pas toujours sur des initiatives locales durables. Afin de remédier à cette insuffisance, le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDDH) de l'OSCE a favorisé l'éclosion des talents locaux grâce à un réseau régional couvrant le Caucase et l'Asie centrale — et les résultats ont été impressionnants.



PAR TIINA ILSÉN

L'idée à l'origine du Comité d'experts d'ONG sur l'égalité entre les sexes, lancée par le BIDDH en 2004, est simple : aider des femmes qui ont une connaissance intime de leur milieu natal à se sentir suffisamment capables et confiantes pour trouver elles-mêmes des réponses adaptées.

Ensemble, les membres du Comité — quinze dirigeantes éminentes de la société civile d'Asie centrale et du Caucase du Sud — représentent des centaines de réseaux nationaux d'organisations qui sont des partenaires de longue date du BIDDH dans le cadre d'un programme plus vaste. Lancé il y a maintenant six ans, ce programme, qui vise à accroître la participation des femmes aux processus démocratiques à tous les échelons de la prise des décisions, à récemment étendu sa zone géographique d'activité à l'ex-République yougoslave de Macédoine et à l'Ukraine.

Le fait que ses membres représentent tout un éventail de professions et de domaines d'in-

térêt ajoute beaucoup à la valeur du Comité. Ses membres sont des professeurs d'université, des économistes, des médecins, des journalistes et des activistes des droits des femmes. Individuellement et collectivement, ils sont en mesure d'exercer une grande influence au-delà de leur spécialité.

Mira Karybaeva, activiste éminente de la société civile du Kirghizistan, dit que le Comité est animé d'un sens du but commun :

« Nous avons toutes à cœur de faire prendre conscience aux décideurs de nos pays que les questions de parité des sexes ne devraient pas être considérées comme distinctes des questions politiques, économiques et de droits humains, » dit-elle.

Les membres du Comité acquièrent progressivement les compétences et les connaissances dont ils ont besoin pour poursuivre cet objectif. Aidé par des séminaires et des ateliers parrainés par le BIDDH sur l'art de diriger, les meilleures pratiques et l'élaboration de stratégies, les 15 femmes découvrent qu'elles peuvent user de leur crédibilité pour rapprocher les initiatives de la société civile et des gouvernements dans des domaines aussi importants que l'élaboration de politiques en matière de parité des sexes, l'établissement de plans d'action nationaux dans ce domaine et la mise en place de nouveaux mécanismes pour l'égalité entre les sexes.

Galina Petriashvili, qui représente l'Association géorgienne de journalistes *GenderMédiaCaucasus*, dit que le Comité a une composition parfaitement logique.

« Nos pays ont une histoire similaire, des problèmes similaires et des lois similaires, mais dans le domaine de la parité des sexes, nous enregistrons toutes des succès variables. Grâce aux activités du Comité, nous pouvons nous éduquer mutuellement. Chacune d'entre nous en profite. »

Ainsi, les membres du Comité venant d'Azerbaïdjan sont sur le point de mettre en place un système de microcrédit à l'échelle nationale

Perfectionnement de cadres
à Khudat (Azerbaïdjan)

et espèrent adapter les leçons tirées des travaux de Charita Jashi. Professeur d'économie, cette dernière a effectué des recherches approfondies sur la situation économique des femmes en Géorgie et a mis leur esprit d'entreprise à profit dans le cadre de projets à orientation commerciale et de publications sur l'auto-assistance. Elle tire parti des ressources d'un réseau mis en place dans toute la Géorgie avec le concours du BIDDH en 2000.

« Il y a quelques années à peine, les voix des ONG n'étaient pas entendues par le Gouvernement, » déclare Mme Jashi. « Heureusement, nous avons dépassé ce stade en Géorgie. Aujourd'hui, nos recommandations sont prises en considération dans le cadre du processus politique. »

Zulfiya Tukhtakhodjaeva, qui représente l'Association ouzbèke d'organisations non gouvernementales de femmes, juge que les activités d'échange d'informations et les plans d'action communs du Comité sont des plus utiles pour promouvoir des réformes nationales dans le domaine de la parité des sexes.

« Nous avons besoin de toute l'assistance que nous pouvons obtenir pour aider les femmes à croire en elles et à surmonter la crainte qu'elles éprouvent à postuler à des emplois publics », dit-elle.

Mme Tukhtakhodjaeva mentionne l'utilité du document de stratégie sur l'accroissement de la participation des femmes aux processus d'élaboration des politiques qui a été établi par plusieurs organisations de femmes lors d'une réunion tenue au Kirghizistan en 2003. « Nous saisissons l'occasion qu'offre les réunions de ce genre pour diffuser des informations et présenter un tableau objectif de ce qui se passe dans nos pays », déclare-t-elle.

Cette grande focalisation du Comité à l'échelle de la région a été rendue possible en premier lieu par l'investissement à long terme que le BIDDH consacre à la constitution de coalitions et de réseaux nationaux solides d'ONG s'occupant de questions de parité des sexes.

Zulfiya Kochorbaeva, membre du Comité venant du Kirghizistan, rappelle qu'en 1999, lorsque son ONG - l'Agence des technologies sociales - a participé pour la première fois à certains des petits séminaires du BIDDH sur l'art de diriger, les participantes de son pays n'avaient guère l'expérience des questions de parité des sexes.

En cinq ans, la situation allait changer radicalement.

Images de femmes dans le Caucase du Sud

En 2003, lorsque le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDDH) lui a demandé d'effectuer une mission dans le Caucase pour faire des photos sur le thème de la parité des sexes, le photographe français Eric Gurlan en a profité pour se rendre non seulement dans les capitales de l'Arménie, de l'Azerbaïdjan et de la Géorgie, mais aussi dans une douzaine de villages ruraux.

« Ma passion c'est de rencontrer des gens et de découvrir leur patrimoine culturel », dit-il. « Je n'aime pas voyager simplement pour voyager. J'aime pouvoir servir de témoin

oculaire' grâce à mes photographies ».

Il a rapporté de son voyage plus de 100 photos de femmes que le BIDDH aidait à parfaire leurs compétences en matière de direction. Les photos en noir et blanc qui figurent aux pages xx à xx de ce numéro du *Magazine de l'OSCE* font partie d'une collection qui continue à être exposée lors de diverses manifestations.

M. Gurlan dit qu'il a été profondément impressionné par les femmes hautement motivées qu'il a rencontrées.

« Elles faisaient tout ce qu'elles pouvaient pour mettre les questions de parité des sexes à l'ordre du jour grâce aux modestes moyens dont elles disposaient », a-t-il dit. « Dans certains endroits, certains des participants

« Avec l'appui du BIDDH, nous avons mis en place un réseau national intitulé 'Les femmes en sont capables', qui regroupe maintenant plus de 50 organisations de femmes », dit-elle. Fidèle à son nom, le Groupe a pu aider à placer des femmes qualifiées à des postes clés dans des organes d'auto-administration locaux, des conseils locaux de femmes et la Commission électorale.

Tout récemment, un événement sans précédent est venu confirmer le sentiment de démarginalisation du réseau.

Après les élections législatives de mars 2005, au cours desquelles aucune femme n'a été élue », dit Mme Korchobaeva, « nous avons pu faire campagne en faveur de la création d'un nouveau poste - celui de représentante spéciale du Président auprès du Parlement pour les questions de parité des sexes. Pour la première fois dans l'histoire du Kirghizistan, une représentante d'une ONG de femmes a été nommée à un poste gouvernemental de haut niveau ».

Mme Tukhtakhodjaeva, le membre venant d'Ouzbékistan, indique que les efforts déployés dans son pays pour constituer des coalitions entre femmes portent également leurs fruits.

« Nous pouvons parler haut et fort d'une seule voix », dit-elle. « Avant les élections de 2004, nous avons réussi à faire accepter notre proposition relative à un quota de 30 % pour les femmes sur les listes de candidats des partis politiques. La proportion des femmes au Parlement est ainsi passée de 8 à 18 % ».

Encouragées par ce succès, les femmes d'Ouzbékistan ont déjà commencé à préparer les prochaines élections qui n'auront lieu toutefois que dans cinq ans.

Les femmes du Comité d'experts ne nourrissent aucune illusion quant à la possibilité de changer du jour au lendemain les attitudes enracinées dans certains secteurs de la société. Mais elles conviennent que le travail de réseautage effectué patiemment et sans relâche par le BIDDH à partir de rien a débouché sur un réseau régional de haut niveau qui commence à peine à faire sentir son influence sur les gouvernements et la société dans son ensemble.

Tiina Ilsen est Chef de l'Unité de la parité des sexes au Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme installé à Varsovie.

aux programmes concernant la parité des sexes étaient des hommes. J'ai noté que les femmes - et les hommes - jeunes commençaient à comprendre que les questions de parités des sexes n'étaient pas simplement des 'questions féminines'. Ils savaient que c'était de la nécessité pour les hommes de changer certaines attitudes qu'il s'agissait ».

